

# CAP EPC

## ÉQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE

EN APPRENTISSAGE



### LES + DE LA MFR

- Salles de cours équipées de TBI (tableau blanc interactif) et réseau wifi sur l'ensemble des locaux
- Effectifs maîtrisés permettant un suivi personnalisé
- Portail pédagogique sur internet pour suivre les informations liées à votre formation
  - Restauration sur place et possibilité d'hébergement
- Mobilité professionnelle de 2 semaines possible à l'étranger (Erasmus)
- Etablissement labélisé E3D
- Etablissement pouvant accueillir du public en situation de handicap

### FINANCEMENT

- Coût de la formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise
- Adhésion à l'association : 10 €/an
  - Frais de restauration et/ou d'hébergement disponibles sur notre site

### Diplôme de niveau 3 de l'Éducation Nationale

Code diplôme 50031224, RNCP34947

### OBJECTIFS :

- ◆ Quatre fonctions essentielles caractérisent l'activité des équipiers polyvalents du commerce : approvisionnement et réassortiment du point de vente, réception des produits, suivi marchand des familles de produits, vente.
- ◆ Les postes envisageables à court et moyen terme : vendeur en prêt à porter, produits alimentaires ou autres, employé de libre-service, caissier, équipier polyvalent en grande distribution, etc

### MODULES DE FORMATION :

- ◆ Modules généraux : prévention santé environnement, français, histoire-géo, enseignement moral et civique, mathématiques, physique-chimie, éducation physique et sportive, langue vivante (anglais)
- ◆ Modules professionnels : recevoir et suivre les commandes, mettre en valeur et approvisionner, conseiller et accompagner le client dans son parcours d'achat.

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

- ◆ Pédagogie basée sur l'alternance, école/entreprise.
- ◆ Formation scolaire de 800 heures à la MFR sur 2 ans. Formation professionnelle dans des entreprises de distribution ou de commerce.
- ◆ Rythme d'alternance : 1 semaine de MFR / 2 à 3 semaines d'entreprise en moyenne.
- ◆ Parcours en 2 ans, aménageable selon le cursus du candidat et en fonction des éléments scolaires fournis.

### MODALITÉS D'EXAMENS :

- ◆ Le CAP est validé par le biais du contrôle continu en cours de formation (CCF) et d'épreuves terminales en fin de cursus.
- ◆ Le candidat ajourné conserve, à sa demande, et dans la limite de cinq ans à compter de leur obtention, le bénéfice des notes obtenues égales ou supérieures à 10 sur 20.

### ADMISSION :

- ◆ Avoir 15 ans et sortir de 3<sup>ème</sup>, ou avoir 16 ans avant le 31 décembre de l'année de la rentrée.
- ◆ Avoir signé un contrat d'apprentissage.
- ◆ Possibilité d'entrée immédiate, après entretien de validation des motivations, contrôle des conditions administratives liées au diplôme et complétude du dossier administratif

### DÉBOUCHÉS :

- ◆ Poursuite d'étude en Bac Professionnel
- ◆ Insertion dans la vie professionnelle.

### LA MFR EN CHIFFRES :

Consulter notre site internet